

Edito

Le Développement Durable a enfin sa norme !

Elle s'appelle ISO 26000, a été approuvée à une très large majorité par les pays et organisations membres de l'ISO et a été publiée le 1^{er} novembre 2010. Elle va devenir le référentiel international de la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Initiée en 2001 par des organisations inquiètes face aux pratiques de certaines multinationales, ce référentiel va clarifier la notion de RSE pour la rendre compréhensible à tout type d'organisation. L'approbation et la publication d'ISO 26000 vient mettre un terme à la bataille des référentiels : il en existe enfin un au niveau international !

Le référentiel ISO 26000 propose un cadre pour appliquer les principes du Développement Durable dans les organisations et s'adresse aux entreprises, aux collectivités territoriales, aux associations, etc. Il se présente sous la forme d'une grille de lecture large et exhaustive qui, si elle est bien adaptée aux spécificités du secteur et de l'entreprise, permettra de mettre en place des actions concrètes et d'améliorer la performance globale.

Ce référentiel est un grand pas pour le Développement Durable et l'occasion ou jamais pour vous de faire un pas de plus dans votre démarche RSE !



Point réglementaire

Les ministres des transports européens ont voté un accord politique qui vise à inciter l'émergence de camions poids-lourds moins polluants et moins bruyants. Pour ce faire, ils ont décidé de permettre aux Etats membres de taxer les **poids-lourds** selon leur niveau d'émissions polluantes et de leurs nuisances sonores, via des frais de péages supplémentaires. Cet accord intervient dans le cadre de la révision de la directive Eurovignette. Actuellement, les péages coûtent entre 15 et 25 cts/km ; les pays pourront augmenter leur tarif de 4 cts/km pour réorienter le fret vers des modes de transport moins polluants. La suite au parlement européen...

Interview



Christophe Leservoisier – Co-fondateur d'Atalante

Atalante a toujours eu la volonté d'être responsable ?

Oui, nous avons créé une agence de tourisme porté sur la randonnée à pied, et l'orientation « tourisme durable » était évidente, dès la création en 1986. Atalante a toujours milité pour cette démarche et elle a pris une tournure particulière dix ans plus tard avec la création de la Charte Ethique du Voyageur. Nous étions pionniers, conscients qu'il fallait remettre en cause certaines pratiques touristiques. Nous avons créé avec des confrères, une certification *Agir pour un Tourisme Responsable* contrôlée par l'AFNOR, ainsi que des fiches de bonnes pratiques pour chaque destination.

En quoi consistent-elles ?

Ces fiches regroupent des recommandations en termes de pratiques sociales, juridiques et environnementales du pays donné. L'objectif pour nous est d'impliquer nos prestataires et nos clients qui sont les garants sur le terrain du respect de ces bonnes pratiques. Ces fiches sont l'un des critères essentiels à l'obtention de la certification *Agir pour un Tourisme Responsable*.

Quelles ont été les conséquences d'un tel engagement ?

Tous les acteurs du voyage ont été fédérés autour de cette démarche : nos clients, nos prestataires et tout le groupe Terra Incognita. Notre équipe a mis en place la compensation carbone systématique des voyages en avion. Les sommes récoltées sont versées à l'association *CO2 Solidaire* et financent un projet en Afghanistan. Le mécanisme d'une démarche responsable est lent et complexe. Cet engagement est une source de satisfaction immense car la qualité globale est améliorée et il fédère nos équipes autour de valeur citoyennes ! Ce n'est pas hasard que notre promesse repose sur le double sens de « Le Monde en Marche ».

www.atalante.fr



Bonnes Pratiques

Les **Eco Trophées du cadre de vie** viennent d'être remis aux lauréats des meilleurs éco-produits et démarches environnementale. Ils récompensent des professionnels du jardin, de la motoculture, de la fleuristerie. Parmi les 53 candidatures, trois gagnants ont été primés : **Jardieco** a remporté l'éco-produit de l'année avec un composteur automatique ; **Nova-Flore** celui de l'éco-management avec la mini box « les amis du jardin » et **Secret vert**, le coup de cœur du jury, a présenté un terreau utilisable en agriculture biologique.



Carton Rouge...

Le Réseau Action Climat (RAC) d'Europe dénonce le soutien financier d'industriels européens auprès de sénateurs américains climato-sceptiques. Dans leur rapport, il révèle que les plus gros pollueurs européens ont versé plus de 306 000 dollars en 2010 à des sénateurs niant les dangers du réchauffement climatique. Le rapport s'appuie sur la publication par la Commission fédérale électorale américaine des sommes reçues par chaque sénateur et le nom du donateur. Le RAC parle de sabotage à l'échelle mondiale car l'absence d'engagement fédéral des Etats-Unis ralentit les décisions internationales.



Brèves

L'Etat exemplaire ? Suite à la circulaire de décembre 2008 relatif à l'exemplarité de l'Etat, tous les ministères ont rédigé un bilan sur les temps forts, les actions et les efforts réalisés en termes de Développement Durable. Pour pouvoir bénéficier du dégel de leur crédit constitutif du fond « Etat Exemplaire » (100 millions d'euros), les ministères devaient satisfaire au moins 6 indicateurs sur 8 parmi la remise d'un bilan social, le lancement d'un audit énergétique, le nombre de ramettes de papier par agent, etc. Huit ministères sur treize ont rempli tous les critères et ont donc récupéré l'intégralité de leur financement.

Les émissions de gaz à effet de serre (GES) diminuent pour la cinquième année consécutive : l'Agence Européenne pour l'Environnement a publié son dernier inventaire européen des émissions de GES. Cet inventaire indique que les émissions ont encore diminué considérablement en 2008, année qui correspond au début de la première période d'engagement dans le cadre du protocole de Kyoto. Les émissions de l'UE des 15 ont chuté de 1,9 % par rapport à 2007 alors même que l'économie connaissait une croissance de 0,6 % ! Même si cette donnée est positive, cela ne veut pas dire que tout est parfait (délocalisation d'émissions, crise économique, etc.)



Agenda

Le mois de l'économie sociale et solidaire (ESS)

C'est la troisième édition du mois de l'ESS : le but est de faire connaître, les acteurs et les actions de l'ESS au grand public. Les acteurs (associations, coopératives, fondations, mutuelles, structures d'insertion, entreprises solidaires, etc.) sont invités à décrire leurs actions et créer des événements, dans le cadre d'une campagne de communication nationale.

<http://www.lemois-ess.org/accueil>

Le World Forum Lille du 24 au 26 novembre : ce forum a pour but de faire connaître les bonnes pratiques des entreprises en matière de contribution au Développement Durable. Le but est de rendre contagieuses ces actions par le biais des échanges organisés.

<http://www.worldforum-lille.org/>

Les 4 et 5 novembre à Lyon : Colloque international « **Gouvernance, Management et Performance des entreprises de l'ESS** », organisé par l'IAE et l'ESDES.

<http://www.management-ess2010-lyon.fr/>



Rendez-vous sur :
COACHCARBONE.ORG
Mon bilan pour passer à l'action

Un « coach Carbone » à domicile grâce à l'ADEME et la fondation Nicolas Hulot. Il s'agit d'un nouvel outil pour les particuliers afin de les aider à réduire leurs émissions de GES. Coach Carbone est une plate-forme en ligne où les internautes répondent à un questionnaire complet sur les habitudes du foyer en matière de logement, de transport, d'équipement, d'alimentation. Une fois le Bilan Carbone établi, le coach propose un plan d'actions afin de réduire durablement les émissions.

Pour en savoir plus, contactez-nous !

Tel : 04 72 60 28 27

60, Cours Lafayette - 69003 Lyon

www.alteractive.org

Inscrivez-vous à cette newsletter,

<mailto:newsletter@alteractive.org>